

2D-DOC



Date de facture 02/04/2025
N° de facture 11400351490425

Remise à Zéro 01/05/2025
Fin d'engagement 30/10/2026

N° de compte client 1.64210796
N° de ligne 06 58 96 54 46

DIALLO MAMADOU
M MAMADOU DIALLO
140 ALLEE PIERRE DE COUBERTIN
46090 PRADINES

Bonjour, voici votre facture du 2 avril 2025

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 14 avril 2025		22,00
Vos services fournis par votre opérateur	12,50	15,00
Vos abonnements, forfaits et options	12,50	15,00
Vos communications (du 02/03 au 01/04)	0,00	0,00
Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement		7,00
Montant de la facture soumis à TVA	12,50	15,00
TVA 20,00 % payée sur les débits		2,50
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		12,50

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.

Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € ainsi que tout complément sur justification.

Le présent document ne constitue pas une facture au sens fiscal du terme.

Votre facilité de paiement pour votre équipement

Le montant restant dû après cette mensualité sera de 133,00€, soit 19 mensualités.

Rappel : vous avez souscrit une facilité de paiement (E0040349716005) de 24 mensualités de 7,00€ d'un montant total de 168,00€.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives à votre facilité de paiement dans la rubrique Mon Compte sur bouyguestelecom.fr.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150UYNVE35



Utilisateur de la ligne MAMADOU DIALLO		Numéro de la ligne 06 58 96 54 46		Annexe de la facture 11400351490425		
				%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur					12,50	15,00
Vos abonnements, forfaits et options						15,00
Pour le mois à venir (du 02/04 au 01/05)						
• Forfait 5 Go 5G Avantages Smartphone				20,00	12,50	15,00
Vos communications (du 02/03 au 01/04)						0,00
décomptées de vos forfaits						
• 02:10:14 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24						
• 3 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24						
• 1 Go 151 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal						
Total pour cette ligne						15,00

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Détail de votre facture du 2 avril 2025

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Appels illimités 24h/24

Appels illimités 24h/24

0,00

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Pays Appelé	Coût € TTC*
02/03	12:42:59	3377970	00:00:52	00:00:52	France France	inclus
02/03	18:10:36	3374967	00:04:35	00:04:35	France France	inclus
03/03	09:44:58	017228	00:03:52	00:03:52	France France	inclus
03/03	16:26:00	3378064	00:00:25	00:00:25	France France	inclus
04/03	11:05:02	3375823	00:03:46	00:03:46	France France	inclus
05/03	19:09:38	3378064	00:03:10	00:03:10	France France	inclus
05/03	19:45:57	3378064	00:01:04	00:01:04	France France	inclus
05/03	20:13:16	3374967	00:01:59	00:01:59	France France	inclus
06/03	12:09:01	053209	00:01:18	00:01:18	France France	inclus
06/03	12:25:40	3378478	00:00:03	00:00:03	France France	inclus
06/03	12:27:28	051823	00:04:48	00:04:48	France France	inclus
06/03	17:37:46	3375759	00:00:20	00:00:20	France France	inclus
07/03	15:36:16	3374967	00:01:55	00:01:55	France France	inclus
07/03	17:26:41	3375363	00:00:02	00:00:02	France France	inclus
08/03	13:13:38	3374967	00:00:43	00:00:43	France France	inclus
08/03	13:14:42	3375363	00:00:44	00:00:44	France France	inclus
08/03	13:45:05	3375363	00:01:02	00:01:02	France France	inclus
08/03	17:52:02	3376515	00:01:08	00:01:08	France France	inclus
09/03	18:12:41	3374967	00:09:06	00:09:06	France France	inclus
09/03	18:27:04	3375823	00:00:45	00:00:45	France France	inclus
10/03	09:52:10	3375759	00:00:30	00:00:30	France France	inclus
10/03	10:28:21	076659	00:00:19	00:00:19	France France	inclus
10/03	17:30:10	3360293	00:00:21	00:00:21	France France	inclus
10/03	17:55:00	3360293	00:00:38	00:00:38	France France	inclus
10/03	17:55:50	074949	00:01:17	00:01:17	France France	inclus
11/03	12:09:38	3365103	00:04:44	00:04:44	France France	inclus
11/03	12:37:02	062210	00:00:33	00:00:33	France France	inclus
11/03	14:37:52	3363725	00:13:38	00:13:38	France France	inclus
13/03	16:42:44	3363478	00:00:17	00:00:17	France France	inclus
14/03	13:46:58	3361444	00:00:33	00:00:33	France France	inclus
18/03	17:15:56	3365103	00:00:03	00:00:03	France France	inclus
18/03	17:16:54	3375402	00:00:04	00:00:04	France France	inclus
19/03	15:42:36	3364393	00:00:42	00:00:42	France France	inclus
19/03	16:59:22	3375823	00:00:26	00:00:26	France France	inclus
19/03	17:49:27	3364393	00:00:05	00:00:05	France France	inclus
21/03	09:40:31	017228	00:10:12	00:10:12	France France	inclus
21/03	16:24:14	3375823	00:00:14	00:00:14	France France	inclus
23/03	12:37:27	017228	00:00:46	00:00:46	France France	inclus
24/03	09:03:17	017228	00:04:43	00:04:43	France France	inclus
27/03	14:55:02	3364523	00:00:49	00:00:49	France France	inclus
27/03	15:23:37	017228	00:03:00	00:03:00	France France	inclus
27/03	15:31:40	017228	00:10:35	00:10:35	France France	inclus
27/03	15:54:36	3375159	00:00:22	00:00:22	France France	inclus
28/03	13:59:59	3374486	00:00:21	00:00:21	France France	inclus
28/03	18:00:52	3360114	00:00:47	00:00:47	France France	inclus
29/03	18:54:12	3374967	00:03:37	00:03:37	France France	inclus
31/03	11:35:48	3374967	00:00:12	00:00:12	France France	inclus
31/03	12:51:43	3378064	00:01:43	00:01:43	France France	inclus
31/03	17:36:22	3378064	00:09:17	00:09:17	France France	inclus
01/04	11:06:23	3378064	00:01:14	00:01:14	France France	inclus
01/04	12:50:31	065103	00:08:23	00:08:23	France France	inclus
01/04	12:59:21	3378064	00:05:12	00:05:12	France France	inclus
01/04	15:56:30	3375988	00:03:00	00:03:00	France France	inclus

SMS/MMS illimités 24h/24

0,00

Date	Heure	Numéro Appelé	Pays Visité	Coût € TTC*
21/03	16:46:59	3378046	France	0,000
21/03	16:48:38	3378046	France	0,000
22/03	11:13:59	3375159	France	0,000

Internet décompté de votre forfait principal

0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
01/03	8 Ko 180	France	0,000
02/03	80 Mo 788	France	0,000
03/03	22 Mo 975	France	0,000
04/03	9 Mo 385	France	0,000
05/03	321 Mo 989	France	0,000
06/03	3 Mo 270	France	0,000
07/03	68 Mo 150	France	0,000
11/03	5 Mo 043	France	0,000
12/03	2 Mo 958	France	0,000
13/03	60 Mo 728	France	0,000
14/03	5 Mo 480	France	0,000

Utilisateur de la ligne
MAMADOU DIALLO
Numéro de ligne
06 58 96 54 46

Détail de votre facture du 2 avril 2025

Internet décompté de votre forfait principal			0,00
Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko			
Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
17/03	45 Mo 570	France	0,000
18/03	34 Mo 695	France	0,000
19/03	22 Mo 871	France	0,000
20/03	13 Mo 518	France	0,000
21/03	93 Mo 530	France	0,000
22/03	179 Mo 776	France	0,000
23/03	8 Ko 335	France	0,000
24/03	62 Mo 010	France	0,000
25/03	5 Mo 895	France	0,000
27/03	7 Mo 534	France	0,000
28/03	127 Mo 406	France	0,000
31/03	5 Mo 334	France	0,000
Total de vos consommations			0,00

*Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.